

- ❑ Améliorer les performances dans le domaine PS et la perception par le public des engagements et résultats de l'industrie.
- ❑ Développer et partager de bonnes pratiques au travers d'une assistance mutuelle.
- ❑ Travailler en partenariat avec les fournisseurs amont et les utilisateurs aval pour collaborer sur l'amélioration des procédés pour un usage sûr et efficace des produits chimiques.
- ❑ Encourager et apporter un soutien à l'éducation, la recherche et les essais qui fourniront des informations utiles sur les risques et bénéfices des produits chimiques au travers d'initiatives telles que les programmes de tests HPV ou LRI.
- ❑ Mettre en oeuvre des engagements renforcés dans le domaine PS cohérents avec la politique globale de management des produits de l'ICCA et, périodiquement, évaluer les pratiques PS à la lumière de l'évolution des attentes sociétales vis-à-vis des produits chimiques.

6. SOUTENIR ET FACILITER L'EXTENSION DU RC AU LONG DE LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE.

Les sociétés et fédérations s'engagent à promouvoir l'éthique RC, ses principes et ses pratiques, le long de la chaîne de valeur et à communiquer

sur l'importance de la contribution économique et sociale de notre industrie. Les sociétés et fédérations nationales s'engagent à accroître le dialogue et la transparence avec leurs partenaires commerciaux et les autres parties prenantes et à étendre la connaissance et la compréhension du management des produits chimiques. Ils travaillent également en partenariat avec les gouvernements nationaux, les organisations multilatérales et non-gouvernementales, afin de définir les priorités d'assistance et de partage d'accès à l'information et à l'expertise. L'industrie chimique mondiale doit développer et partager l'information et les pratiques entre les sociétés, en cohérence avec les lois de la concurrence et autres dispositions légales.

7. SOUTENIR ACTIVEMENT LES PROCESSUS MONDIAUX ET NATIONAUX DE GOUVERNANCE RESPONSIBLE CARE.

L'industrie chimique, au travers de l'ICCA, s'engage dans un processus de gouvernance accrue, efficace et mondiale pour assurer une responsabilité dans la mise en oeuvre collective de RC. Le processus de gouvernance sera mis en oeuvre par l'ICCA et inclura des enjeux tels que : l'engagement du suivi et de la communication des résultats ; la définition et la surveillance de

la mise en oeuvre des obligations relevant du RC; le soutien à la gouvernance des fédérations nationales ; l'aide aux sociétés et fédérations pour atteindre les engagements de Global Charter ; l'établissement d'une procédure générale de révocation pour le cas où une société ou une fédération manquerait à ses engagements.

8. RÉPONDRE AUX ATTENTES DES PARTIES PRENANTES DANS LE DOMAINE DES ACTIVITÉS ET PRODUITS CHIMIQUES.

L'industrie chimique mondiale doit améliorer les pratiques de dialogue local, national et mondial existants afin de permettre à l'industrie de répondre aux préoccupations et attentes des parties prenantes pour aider au développement de RC.

9. FOURNIR LES RESSOURCES APPROPRIÉES POUR METTRE EN OEUVRE EFFICACEMENT LE RC.

RC est l'initiative personnalisée de l'industrie chimique et doit jouer un rôle de plus en plus important dans les discussions réglementaires et sociétales. Les sociétés signataires de RC doivent soutenir et respecter les exigences des programmes nationaux et fournir les ressources suffisantes pour leur mise en oeuvre.

Seule la version anglaise est le document officiel

Pour plus d'informations
www.icca-chem.org - www.responsible.org

Ou veuillez contacter le secrétariat ICCA chez
European Chemical Industry Council, Cefic,
Avenue E van Nieuwenhuysse 4 boîte 1,
B-1160 Bruxelles, Belgique
Tél: +32 2 676 72 17



RESPONSIBLE CARE

LA CHARTERTE MONDIALE

Responsible Care®
LA CHARTERTE MONDIALE



Responsible Care® est l'initiative mondiale de l'industrie chimique pour l'amélioration continue des performances dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement (SSE). Elle atteint cet objectif en respectant, voire en dépassant, les dispositions législatives et réglementaires, et en mettant en oeuvre des actions volontaires de coopération avec les autorités et autres parties prenantes. RC relève d'un engagement et d'une éthique destinés à renforcer la confiance dans une industrie qui est essentielle à l'amélioration de notre confort et de notre qualité de vie.

La Charte Mondiale de l'Engagement de Progrès (Responsible Care Global Charter - RCGC) est issue de la revue des pratiques et performances de l'industrie chimique, telles qu'elles se sont développées depuis le milieu des années 80, et s'inspire des recommandations de parties prenantes du monde entier. GC dépasse largement les éléments d'origine du RC tel qu'il était à ses débuts en 1985. Elle met aussi l'accent sur de nouveaux défis auxquels doivent faire face l'industrie chimique et la société civile, en particulier l'émergence du dialogue public sur le Développement Durable, les préoccupations produits chimiques et santé, le besoin d'une plus grande transparence de l'industrie et l'opportunité d'atteindre une plus grande harmonisation et une plus grande cohérence des programmes RC nationaux. Le Conseil International des Fédérations de la Chimie (ICCA), au travers du RC, poursuivra l'entreprise d'actions cohérentes avec les principes environnementaux du Pacte Mondial ("Global Compact") de l'ONU.

RCGC COMPREND LES NEUF ÉLÉMENTS-CLÉS SUIVANTS :

1. ADOPTER LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE RC MONDIAL.

Les principes fondamentaux du RC mondial engagent les sociétés et les fédérations nationales à :

- Améliorer continuellement la connaissance et les performances de nos technologies, procédés et produits, dans les domaines SSE et tout au long de leur vie, de façon à éviter les dommages aux personnes et à l'environnement.
- Utiliser efficacement les ressources et réduire la génération de déchets.
- Rendre compte annuellement de ses performances, de ses succès et des points à améliorer.

- Dialoguer et travailler avec tous les interlocuteurs pour comprendre leurs inquiétudes et leurs attentes, et y répondre.
- Coopérer avec les gouvernements et les organisations pour développer et mettre en place des règlements et normes, et pour les respecter ou les dépasser.
- Fournir aide et conseils pour promouvoir la bonne gestion des produits chimiques par tous ceux qui les manipulent et les utilisent au long de la chaîne de valeur.

2. METTRE EN OEUVRE LES EXIGENCES FONDAMENTALES DES PROGRAMMES RC NATIONAUX.

Chaque fédération nationale établit et dirige son propre programme RC national, construit sur la base d'un ensemble de huit exigences fondamentales communes qui sont :

- Etablir et mettre en oeuvre un ensemble de principes directeurs signé par les sociétés membres.
- Adopter un nom et un logo cohérent avec RC.
- Mettre en place des pratiques de management au travers d'un ensemble de systèmes, codes, politiques et guides pour aider les sociétés à atteindre de meilleures performances.

- Développer un ensemble d'indicateurs de performance permettant de mesurer les améliorations.
- Communiquer avec les parties intéressées à l'intérieur comme à l'extérieur de la communauté des membres.
- Partager les bonnes pratiques au travers de réseaux d'information.
- Encourager toutes les sociétés adhérentes à la fédération à s'engager dans le RC et à y participer.
- Mettre en place des procédures systématiques pour vérifier la mise en oeuvre des éléments mesurables de RC par les signataires.

Les responsables de l'industrie soutiennent les fédérations nationales dans le respect de ces exigences fondamentales. La GC définit les engagements spécifiques cohérents avec les exigences fondamentales.

3. S'ENGAGER RÉSOLUMENT VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

RC est une initiative unique permettant à l'industrie chimique mondiale d'apporter une contribution forte au Développement Durable. Au travers de performances améliorées, d'opportunités économiques élargies, et du développement de technologies innovantes et solutions aux problèmes sociétaux, l'industrie poursuit ses initiatives et actions en faveur du Développement Durable. L'industrie doit étendre son dialogue avec les parties prenantes pour identifier les opportunités supplémentaires de contribution au

Développement Durable à travers RC. L'industrie chimique reconnaît l'importante contribution qui peut être apportée grâce au développement des compétences ("Capacity Building") pour un solide management des produits permettant d'atteindre les objectifs du Développement Durable. L'industrie doit continuer à soutenir les initiatives nationales et internationales pour progresser vers ces objectifs.

4. CONTINUELLEMENT AMÉLIORER ET RENDRE COMPTE DE SES PERFORMANCES.

Chaque société mettant en oeuvre RC est tenue de collecter et de rendre compte de données constituant un ensemble d'indicateurs de performance SSE. Chaque fédération nationale est tenue de collecter, agréger et rendre compte de ces données dans chaque pays. Ces données sont également agrégées et rapportées publiquement au niveau international et mises à jour, au minimum, tous les deux ans. Afin de poursuivre l'amélioration continue, chaque fédération nationale qui met en oeuvre RC doit :

- Évaluer périodiquement, avec la participation de ses adhérents, les attentes des parties prenantes relatives aux indicateurs de performance.
- S'engager à fournir aide et assistance dans le partage et l'adoption des bonnes pratiques pour améliorer les performances SSE, et toute assistance relative à RC nécessitée par sa mise en oeuvre.

Les sociétés qui mettent en oeuvre RC doivent :

- Adopter un système de management permettant la mise en oeuvre des engagements de RC sur le principe du PDCA reconnu au plan international.
- Utiliser des technologies et procédés propres et sûrs lors de la construction de nouvelles capacités ou lors d'extensions de capacités existantes.
- Aller au delà de l'auto-vérification du RC et s'engager dans le processus de vérification effectuée soit par les fédérations nationales, soit par les organismes d'état, soit par des organismes extérieurs.

5. AMÉLIORER LE MANAGEMENT DES PRODUITS – PRODUCT STEWARDSHIP.

Les enjeux PS vont influencer de plus en plus l'initiative RC dans les années futures. L'ICCA va établir un programme mondial renforcé pour évaluer et gérer les risques/bénéfices liés aux produits chimiques, en développant un système de management PS unifié pour 2006. Les fédérations nationales, en liaison avec leurs adhérents, doivent s'engager dans cet effort global et concerté, en établissant des procédures permettant de :

- Confirmer leur engagement à mettre en oeuvre totalement les principes du RC relatif au Product Stewardship, incluant codes existants, lignes directrices et bonnes pratiques.